

Connaître et agir



Crédit J.Y Piriou



Les eaux littorales

Ecosystème :

Ensemble formé par un groupe d'êtres vivants et leur environnement

Le milieu marin et en particulier les eaux littorales sont de plus en plus sollicités par les activités humaines : tourisme, activités nautiques, extraction de granulats, pêche... L'océan, principal régulateur du climat mondial, subit aussi les conséquences du changement climatique (montée de niveau et acidification des eaux, appauvrissement de la biodiversité, déplacement d'espèces, érosion côtière, submersion marine ...). Il est aujourd'hui nécessaire de faire le lien entre terre et mer, car se sont les problématiques terrestres qui causent souvent des répercussions en mer.

Un milieu riche mais souvent agressé et pollué

Les écosystèmes marins sont connus pour être parmi les plus riches de la planète, mais sont régulièrement agressés.

Les dragages portuaires sources de déchets

Les ports bretons subissent un envasement d'en moyenne 280 000 m³ par an. Le dragage des sédiments s'y accumulant est indispensable pour la navigation. Cependant, ces vases sont souvent contaminées par des pollutions dues aux activités humaines, aux rejets et aux carénages. Elles sont alors assimilées à des déchets. Malgré ceci la réglementation n'interdit pas à ce jour l'immersion en mer de ces sédiments dragués. Heureusement, bon nombre de gestionnaires de ports les considèrent désormais comme non-immérgeables. Des solutions de valorisation sans traitement sont alors souvent mises en pratique : incorporation dans des blocs de béton, en technique routière, etc... Mais le devenir et le suivi des éléments polluants dans ces installations pouvant se dégrader reste problématique. La meilleure alternative est le traitement à terre des sédiments pollués. Mais pour le futur, mieux vaut éviter, dans les ports, les pollutions directes industriello-portuaire et urbaines et limiter l'apport des bassins versants adjacents.



Dragage - Crédit CD 29

Dour ha Stêrioù Breizh
Eau & Rivières
de Bretagne



Connaître et agir

Maërl : Banc formé par accumulation d'algues calcaire rouges, vivants sur les fonds littoraux



Algues vertes - Crédit
CRCNB

Des extraction de granulats marins

La Bretagne a puisé pendant des décennies dans ses stocks de maërl qui sont maintenant protégés. Les sociétés extractrices se tournent aujourd'hui vers le sable coquillier qui sert, entre autres, comme amendement calcaire dans l'agriculture, et ce, bien qu'il existe d'autres ressources potentielles.

Ces extractions de sédiments marins procurent deux genres d'impacts négatifs :

- un impact biologique par destruction d'habitats et enlèvement d'espèces alimentant un écosystème marin environnant ;
- un impact physique potentiel par une déstabilisation ou érosion de dunes sédimentaires.

En baie de Lannion, malgré l'opposition massive des associations de défense de l'environnement et des élus locaux, le Ministre de l'Économie a, en 2015, autorisé l'extraction de sable coquillier. Au sud-ouest de l'île de Sein, les dunes hydrauliques de Kafarnao (classées Natura 2000) ont bien failli subir le même sort, mais les sabliers de l'Odet ont renoncé à leur permis minier devant l'opposition des Sénans, des associations, et après l'avis négatif du commissaire enquêteur.

Des pollutions d'origine terrestre

La plupart des pollutions marines côtières trouvent leur source à terre. Les bactéries et virus viennent aussi bien des élevages que de rejets urbains. Transportées surtout lors des fortes pluies, les bactéries peuvent venir de loin à l'intérieur des terres.

Les coquillages ont la particularité de concentrer les pollutions qu'ils reçoivent et peuvent donc, être considérés comme sentinelles de la qualité de l'eau. Ils sont également concernés par la contamination de microalgues toxiques, qui trouvent leur origine de prolifération dans des apports trop abondants de nitrate lessivé dans les sols ainsi que du phosphore et des pesticides transportés lors des pluies.

Des proliférations d'algues vertes

Le lessivage de nitrates en surplus sur les terres agricoles est identifié comme la cause principale des marées vertes côtières. En février 2010, le plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes programmait des actions concentrées sur les huit baies de Bretagne les plus fortement concernées par les échouages d'ulves. Malgré une bonne mobilisation des acteurs locaux, les objectifs fixés ne semblent pas assez ambitieux et sont de trop court termes. Ils ont souvent du mal à être suivis. La diminution globale du taux de nitrate dans les cours d'eau bretons observée depuis 15 ans est le résultat de la "sonnette d'alarme" tirée par les associations, ce qui a influencé la prise de conscience, les nouvelles réglementations et les plans successifs au niveau agricole. Les cours d'eau des baies à algues vertes devront encore baisser leur apports de nitrate d'au moins 50% pour envisager de fortes réductions d'algues vertes.

Dour ha Stêrioù Breizh
Eau & Rivières
de Bretagne



Connaître et agir

Eutrophisation :

dégradation d'un milieu aquatique provoquée par une augmentation des nutriments présents dans ce milieu.



Bateau du Parc Naturel Marin d'Iroise - Crédit Y. Turpin - Agence des aires marines protégées

Des outils de protection et de gestion

Le milieu marin ayant besoin d'être protégé contre ces agressions d'origine anthropique, plusieurs outils incitatifs et réglementaire ont été mis en place.

Le réseau Natura 2000

Ce réseau créé en 2006 est destiné à protéger les habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Ces zones marines représentent en France 213 sites, et s'étendent, en Bretagne, sur 40% des eaux côtières.

Les PAMM

Les PAMM (Plans d'Action pour le Milieu Marin) visent à préserver ou rétablir le bon état écologique de la mer. Ce plan intègre les écosystèmes et les espèces qui y vivent, mais également l'homme et ses activités à préserver. Les mesures de ce plan découlant de la Directive Européenne DCSMM, sont réparties entre obligations et recommandations. Elles concernent aussi bien le maintien de la biodiversité, les stocks d'espèces exploitables, la lutte contre l'eutrophisation, que la préservation de l'intégrité des fonds marins...

Le SDAGE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, vise à rétablir pour 2027, dernier délai, un bon état écologique et chimique des eaux, qu'elles soient douces ou marines littorales.

80% des pollutions marines étant d'origine terrestre, le SDAGE Loire-Bretagne, a su, depuis 2010, mieux intégrer les eaux côtières dans ses objectifs de protection. Ce schéma a pour principaux objectifs littoraux les réductions des marées vertes, des proliférations de phytoplancton, des contaminations bactériennes des coquillages et des eaux de baignade. Localement les territoires le déclinent en SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ensuite les collectivités sont chargées de mettre en oeuvre ces schémas à l'échelle des bassins versants. Tous les plans d'urbanisme doivent se rendre compatibles avec le SDAGE et les SAGE, ceci pour que l'aménagement du territoire n'aille pas à l'inverse de la protection des eaux.

Les parcs marins

Nouvel outil de gestion, les parcs naturels marins contribuent à la protection, à la connaissance du patrimoine marin et à la promotion du développement durable des activités liées à la mer, que ce soit sur le littoral ou au large. Le parc Marin d'Iroise en est un exemple.

Une économie responsable

Les différents corps d'activités économiques maritimes commencent à agir pour une exploitation plus responsable du milieu marin. Par exemple, au sein des conchyliculteurs, il existe une prise de conscience qui peut être illustrée par deux démarches :

- l'association « Ostréiculteur Traditionnel » remet en cause les élevages intensifs et la triploïdie et réclame une réduction du nombre d'huîtres par hectare ;
- En Languedoc-Roussillon la profession conchylicole a mis en place un label bio sur la base des principes suivants : « des coquillages diploïdes issus du captage naturel ou d'écloseries certifiées bio, des eaux

Connaître et agir



Parcs conchylicoles - Crédit A. Clugery

d'élevage de haute qualité écologique, des modes de production respectueux de l'environnement ».

L'ONG « Blue Fish », association européenne, a été fondée en 2013 pour promouvoir la pêche durable et responsable. Elle réunit nombreux acteurs de la filière pêche, marins, armateurs et les citoyens qui s'y intéressent.

L'Algoculture durable devra miser sur des espèces algales à haute valeur ajoutée, occupant des espaces marins de taille modeste sur des structures et concessions existantes. Elle devra accepter un partage de l'espace public maritime avec tous les utilisateurs.

L'ONG « Blue Fish », association européenne, a été fondée en 2013 pour promouvoir la pêche durable et responsable. Elle réunit tous les acteurs de la filière pêche, marins, armateurs et les citoyens qui s'y intéressent.

L'Algoculture devrait miser sur des espèces algales à haute valeur ajoutée, occupant des espaces marins de taille modeste sur des structures et concessions existantes. Elle devra également accepter un partage de l'espace public maritime avec tous les utilisateurs.

Pour Eau & Rivières de Bretagne

- Développer la recherche fondamentale pour permettre des études d'impacts nécessaires approfondies avant toute exploitation inconsidérée des ressources
- Simplifier et harmoniser les outils de protection des milieux marins dans des documents communs et des gestions ouvertes et concertées
- Miser sur des exploitations soutenables et adaptées à la protection des écosystèmes présents
- S'engager vers une conchyliculture et une pêche durables
- Privilégier les mesures préventives pour la lutte contre les pollutions
- Sensibiliser pour une prise de conscience générale sur le lien entre terre et mer

Vous partagez ces idées et souhaitez agir à nos côtés ? Rejoignez-nous et adhérez !

J'adhère dès aujourd'hui, au tarif de 10 € (tarif événements).

J'adhère en renvoyant ce coupon (ou les informations recopiées sur papier libre) accompagné d'un chèque de 25€ à l'adresse :

Eau et Rivières de Bretagne - 7, place du Champ au Roy - 22200 GUINGAMP

ou directement en ligne sur eau-et-rivieres.org

Bulletin d'adhésion Eau & Rivières de Bretagne

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mobile :

Courriel :@.....